



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 12 juin 1998 — N° 194

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

12 juin 1998

12 juin 1998

Le vendredi 12 juin 1998

N° 194

La séance est ouverte à 10 h 00.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Ménard, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 1724-980612)

M. Boisclair, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Le rapport annuel de la Commission d'accès à l'information du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 1725-980612)

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, dépose :

Le rapport annuel de la Régie du logement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 1726-980612)

12 juin 1998

Le programme d'aide financière aux infrastructures pour les services d'eau potable et d'eaux usées, intitulé «Les eaux vives du Québec», accompagné d'un dépliant explicatif.

(Dépôt n° 1727-980612)

M. le Président dépose :

Le rapport annuel de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998, accompagné du rapport du Vérificateur général du Québec sur cet organisme pour la même période.

(Dépôt n° 1728-980612)

Le rapport de mission préparatoire du Comité de suivi de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), présenté par M. François Beaulne, député de Marguerite-d'Youville, à la II^e Assemblée annuelle de l'Union des Assemblées législatives des États fédérés du Brésil, tenue à São Paulo (Brésil), du 26 au 28 avril 1998.

(Dépôt n° 1729-980612)

Puis il dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 9 juin 1998 :

—Décision 876 concernant le Règlement concernant les virements de crédits du programme 2 au programme 1 et du programme 3 aux programmes 1 et 2 du budget de l'exercice financier 1997-1998.

(Dépôt n° 1730-980612)

—Décision 877 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative.

(Dépôt n° 1731-980612)

—Décision 878 concernant le Règlement sur le remboursement de voyages au député de la circonscription électorale de Vachon.

(Dépôt n° 1732-980612)

—Décision 879 concernant le Règlement concernant l'octroi d'une allocation spéciale à la députée de la circonscription électorale de Mille-Îles.

(Dépôt n° 1733-980612)

—Décision 880 concernant le Règlement concernant l'octroi d'une allocation spéciale à la députée de la circonscription électorale de Bourassa.

(Dépôt n° 1734-980612)

12 juin 1998

Dépôts de rapports de commissions

M. Landry (Bonaventure) dépose :

Les rapports de la Commission des institutions qui, le 11 juin 1998, a étudié en détail les projets de loi :

n° 419 Loi modifiant la Loi favorisant la libération conditionnelle des détenus — Rapporté avec un amendement.

(Dépôt n° 1735-980612)

n° 420 Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels et d'autres dispositions législatives — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1736-980612)

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 11 juin 1998, a étudié en détail le projet de loi :

n° 447 Loi concernant certains équipements de la Ville de Montréal — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1737-980612)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rappelle le centenaire de l'annexion de l'Abitibi au territoire national du Québec le 13 juin 1898.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

12 juin 1998

M. Gobé (Lafontaine) présente une motion concernant des auditions publiques sur l'état du système de santé au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 145 du Règlement, M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée des projets de loi n° 186, Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale, et n° 404, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives, puis de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 439, Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 430, Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 440, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 442, Loi sur le regroupement de certaines sociétés d'État, puis de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 441, Loi sur l'Institut de la statistique du Québec;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 445, Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

12 juin 1998

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture relatif au projet de loi n° 403, Loi sur la Grande bibliothèque du Québec.

Le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 421, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et la Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciales.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 422, Loi modifiant la Loi sur les cours municipales et la Loi sur les tribunaux judiciaires.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

Mme Carrier-Perreault, ministre déléguée aux Mines et aux Terres propose que le projet de loi n° 182, Loi modifiant la Loi sur les mines et la Loi sur les terres du domaine public, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 182 est adopté.

M. Ménard, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 432, Loi modifiant l'article 21 du Code civil et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 432 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

12 juin 1998

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 444, Loi sur le tabac, ainsi que les amendements transmis par M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

À 12 h 23, sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 juin 1998, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 11 juin 1998, à 23 h 10, au Château Frontenac de Québec, en présence de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 428 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale;

n° 452 Loi modifiant la Loi sur l'élection des premiers commissaires des commissions scolaires nouvelles et modifiant diverses dispositions législatives.

Le vendredi 12 juin 1998, à 11 h 41, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Rivard (Limoilou), le représentant du premier ministre, de M. Gobé (Lafontaine), le représentant du Chef de l'opposition officielle, et de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 159 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'instituer le Fonds de gestion de l'équipement roulant;

n° 406 Loi modifiant le Code des professions;

12 juin 1998

n° 423 Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec et d'autres dispositions législatives;

n° 424 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal;

n° 431 Loi sur Investissement-Québec et sur Garantie-Québec;

n° 433 Loi modifiant le Code des professions concernant le titre de psychothérapeute;

n° 434 Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal;

n° 435 Loi sur la Société Innovatech Régions ressources;

n° 436 Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches;

n° 437 Loi sur la Société Innovatech du Sud du Québec;

n° 446 Loi modifiant le Code du travail.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU